

Requérants d'asile déboutés: renvoi suspendu pour deux personnes

LAUSANNE - Deux requérants d'asile déboutés du canton de Vaud ont pu quitter la prison de Frambois (GE). Ils y étaient détenus en vue de leur expulsion. Ils ont obtenu la suspension de leur renvoi.

Le premier requérant, père de famille de 55 ans, a été libéré pour raisons médicales. Il a obtenu l'effet suspensif pour son renvoi, le temps que l'Office fédéral des migrations (ODM) statue sur sa demande de permis F, a expliqué Cesla Amarelle, vice-présidente du Parti socialiste vaudois (PSV).

Ce requérant avait été arrêté le 16 août dernier. Sa femme et son fils de 16 ans séjournaient depuis au refuge de la paroisse de Belleaux, à Lausanne.

Le second requérant, également père de famille, a été libéré après que la Commission fédérale de recours en matière d'asile (CRA) a bloqué son plan de vol. Selon le PSV, deux membres des "523", un père de famille et un jeune homme, restent actuellement détenus à Frambois.

(ats / 14 septembre 2005 19:48)